



n° 92009

**LES PERSPECTIVES D'UNE INTEGRATION REGIONALE  
EN AFRIQUE AUSTRALE**

**MECANISMES INSTITUTIONNELS ET ECONOMIQUES**

**Mireille RAZAFINDRAKOTO**

**JANVIER 1992**

## INTRODUCTION

L'étude des perspectives de l'intégration économique en Afrique australe présente aujourd'hui un intérêt réel. D'une part, la région dispose d'un énorme potentiel agricole et minier; et les différents Etats accordent de plus en plus d'importance au développement des ressources humaines, jusqu'à présent sous-exploitées. D'autre part, la résolution en cours du problème sud-africain aura des conséquences primordiales pour l'avenir économique de l'Afrique australe. L'importance de la contribution que pourrait apporter à la région une Afrique du Sud démocratique et multiraciale, est en effet aujourd'hui reconnue. Enfin, on peut souligner que l'approche de l'intégration régionale adoptée par la SADCC (Southern African Development Coordination Conference), mène à des projets qui semblent être assez efficaces et surtout réalistes.

On peut par ailleurs remarquer que l'argument qui met en avant l'étroitesse du marché dans chaque pays s'applique également pour l'Afrique Australe. Notons que sur les dix pays, quatre ont chacun une population inférieure à 2 millions d'habitants (Namibie, Botswana, Lesotho et Swaziland); et seuls deux pays dépassent les dix millions d'habitants (la Tanzanie avec environ 25 millions, et le Mozambique avec un peu moins de 15 millions en 1988).

Pour mieux comprendre les enjeux réels d'une intégration économique, rappelons brièvement les caractéristiques générales des pays de la SADCC. Les dix pays (en excluant pour l'instant l'Afrique du Sud) dispose d'une population d'environ 80 millions de personnes sur 5.7 millions de kilomètres carrés. Les deux activités principales de la population sont l'agriculture et l'élevage. L'industrie minière emploie moins de personnes que l'agriculture, mais elle est d'une importance majeure pour plusieurs pays.

Comme la plupart des pays en voie de développement, les Etats de la région exportent surtout des matières premières: des produits agricoles non transformés ou semi-transformés et des minerais, ces derniers constituant 60% des recettes d'exportations. Ils importent des biens manufacturés, du pétrole (à l'exception de l'Angola) et des produits alimentaires. Seul le Zimbabwe dispose d'une industrie assez diversifiée et commercialise des produits finis.

De manière générale, l'ensemble des pays de la SADCC connaissent des contraintes liées aux problèmes de technologie, à l'insuffisance de main-d'oeuvre qualifiée, et à l'étroitesse des marchés. Notons cependant que le groupe est assez hétérogène si on compare les niveaux de développement des différents pays.

Les échanges de ces pays, importations et exportations, se font surtout avec des partenaires extérieurs. Le commerce intra-régional ne représente que 5% des échanges totaux. L'Afrique du sud est le plus gros fournisseur des autres pays membres de la SACU (Southern Africa Customs Union qui regroupe la RSA, le Lesotho, le Botswana, le Swaziland et la Namibie). Mais c'est la CEE qui est en fait le premier partenaire de la SADCC, puisque la Communauté Economique Européenne est le premier exportateur vers la Zambie et le Zimbabwe, et ses marchés représentent les débouchés les plus importants pour la Zambie, le Zimbabwe, le Botswana et le Malawi.

## **I. CARACTERISTIQUES GENERALES DE CHAQUE PAYS**

Une brève analyse de la situation dans chaque pays à partir de quelques études (notamment celles de la SADCC et celles de la Commission des Communautés Européennes), peut déjà permettre d'avoir une première idée des contextes économiques et des potentiels de la région.

### **ANGOLA**

L'économie angolaise s'est essentiellement fondée ces dernières années sur la croissance du secteur pétrolier. La production pétrolière a en effet augmenté fortement depuis 1985, et en 1989 le secteur représente plus de 90% des exportations. L'industrie du diamant occupe également une place importante.

Mais il faut ajouter à cela un potentiel agricole qui peut être exploité. Le pays dispose de terres arables, d'eau, et le climat est adéquat pour des cultures diverses. La culture du café et du coton était d'ailleurs bien développée avant la période d'insécurité qui a rendu les transports difficiles. Notons que 75% de la population travaille dans le secteur agricole, mais elle pratique le plus souvent l'agriculture de subsistance.

L'Angola possède des ressources naturelles abondantes: gisements de pétrole en mer, diamants, fer et manganèse. L'existence d'un secteur agricole pourrait fournir les produits de base pour l'industrie agro-alimentaire. Le secteur industriel est d'ailleurs relativement diversifié.

## **BOTSWANA**

Le Botswana a connu une croissance importante depuis son indépendance. Les recettes d'exportation du diamant, combinées à une gestion saine ont permis au pays un essor économique rapide. Ainsi, dans les années 70, la croissance annuelle du PNB atteignait plus de 10%. La balance des paiements extérieurs était excédentaire grâce à l'augmentation des exportations et les flux importants de capitaux privés dans les investissements miniers. Ceci a notamment permis d'amortir l'effondrement brutal des prix du diamant en 1981/82 avec une réduction d'environ 20% des recettes d'exportation. A la fin de l'année 1982, la découverte d'une nouvelle mine de diamants a entraîné une relance des exportations.

L'agriculture avec la branche élevage est également un secteur dynamique. L'exportation de viande bovine constitue en effet la deuxième source de devises du pays. En revanche, les conditions climatiques sont peu favorables pour le développement des cultures, l'irrigation est le plus souvent nécessaire.

L'économie du Botswana présente cependant quelques limites. L'exportation est basée sur peu de produits, d'où une vulnérabilité aux forces du marché. Le diamant représente environ 80% des exportations. L'industrie a du mal à percer étant donné l'absence de matières premières, l'enclavement du pays, et l'importance de la concurrence de la puissance voisine. Le Botswana est en effet membre de la SACU, et 75% de ses importations, surtout de produits manufacturiers, viennent de l'Afrique du Sud.

## **LESOTHO**

Le Lesotho est un petit pays avec une densité relativement élevée. Il est situé sur une région montagneuse. Le blé, le sorgho, le maïs et les produits maraîchers sont cultivés sur les terres arables qui ne représentent que 10% de la superficie totale du pays. L'élevage de bovins et d'ovins occupe également une partie de la population. La laine mohair constitue d'ailleurs la principale exportation (40%), le reste étant assuré par les productions agricoles et les industries légères.

Mais la croissance économique est basée sur l'émigration vers l'Afrique du Sud qui représente 30% de la population active. Les rentrées provenant de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), dont le Lesotho fait partie, constituent également une importante source de revenus.

Les neuf dixièmes des échanges du pays se font avec l'Afrique du Sud qui reçoit 85% des exportations du Lesotho et lui fournit 95% de ses importations. L'exploitation du potentiel hydroélectrique de ses fleuves et le développement de l'agriculture pourra permettre la diminution de la dépendance du pays à l'égard de son puissant voisin.

## **MALAWI**

L'agriculture occupe une place prépondérante dans l'économie. 90% de la population est agricole. Le tabac, le thé, le sucre et le café sont cultivés dans de grands domaines et représentent environ 75% des recettes totales d'exportation. Les cultures vivrières et maraîchères sont produites sur des petites exploitations familiales. La sylviculture, la pêche et l'élevage sont également répandus. Le pays ne possède pratiquement pas de ressources minérales, et le développement de l'industrie reste limité.

Le Malawi exporte des produits agricoles et importe des combustibles, des engrais et des produits manufacturés. La CEE est le premier partenaire commercial du pays, en fournissant 35% de ses importations et en recevant 50% de ses exportations.

## MOZAMBIQUE

Le Mozambique est un pays qui possède un potentiel économique considérable. Les ressources minérales, abondantes dans le sous-sol du pays, reste faiblement exploitée (mines de charbon, diamants, bauxite). Une grande partie de ses richesses est même restée intacte. Le pays dispose également d'un potentiel hydroélectrique. Le barrage de Cahora Bassa sur le Zambèze fournit déjà de l'énergie hydroélectrique.

Le secteur agricole peut être développé. 50% des terres sont en effet cultivables. Mais la population agricole s'est consacrée surtout à l'agriculture de subsistance jusqu'à présent. Parmi les cultures de rente, le coton, les noix de cajou, la canne à sucre et le thé peuvent être citées. La pêche est aussi une activité essentielle, même si elle demeure en grande partie artisanale.

On peut souligner enfin que le Mozambique occupe une position stratégique. Il dispose de trois ports sur l'océan Indien (Maputo, Beira et Nacala). Il peut ainsi permettre, avec le développement des voies de communications, un accès à la mer rapide et bon marché pour le Zimbabwe et le Malawi.

## NAMIBIE

Les ressources minérales, le cheptel et la pêche constituent les principales sources de revenus du pays. L'industrie minière représente 70% des recettes d'exportation, avec les diamants et l'uranium, mais aussi le plomb, le cuivre, le zinc, le cadmium, l'or et l'argent.

Environ 70% de la population dépend de l'agriculture. Une grande majorité se consacre à l'agriculture de subsistance. L'élevage des bovins et des ovins, ainsi que la pêche dans les eaux côtières permet des exportations. L'activité industrielle est plutôt limitée. Il s'agit de la production de denrées alimentaires à partir de la viande ou de la pêche, des matériaux de construction et des équipements miniers.

La CEE constitue un débouché important pour les minéraux et les peaux de Karakul, mais le premier partenaire économique de la Namibie est l'Afrique du Sud. En effet, l'économie du pays est fortement dépendante de celle de son voisin, ce dernier fournit 95% des importations et absorbe la majeure partie des exportations. Notons par ailleurs que 22% des revenus budgétaires proviennent, en 1988 et 1989, des rentrées de l'Union douanière (SACU) dont la Namibie est membre.

## SWAZILAND

L'agriculture est la base de l'économie. Les principales exportations sont le sucre (qui représente 40% du total des recettes), et le bois et la pâte à papier (20%). Le pays exporte également des agrumes, de la viande, de l'amiante et du charbon. La culture du coton fournit la matière première à une industrie textile de taille modeste.

Une grande partie des revenus proviennent aussi des émigrants swazis qui travaillent en Afrique du Sud, ainsi que des rentrées douanières de la SACU dont le Swaziland fait partie. Mais c'est surtout le tourisme qui constitue le second poste de recettes après le sucre.

La CEE constitue le principal débouché pour le sucre, mais l'économie du Swaziland dépend surtout de l'Afrique du Sud. Ce pays fournit plus de 90% de ses importations et absorbe 20% de ses exportations.

## TANZANIE

La Tanzanie est une économie à prédominance agricole. L'agriculture représente 40% du PIB et occupe 75% des ménages. Les principales cultures de rente sont le café, le coton, la noix de cajou, le sisal, le thé, et le tabac. L'ensemble de ces cultures représente la majeure partie (80%) des exportations. Le café à lui tout seul procure un tiers des recettes. Ces cultures de rente sont souvent combinés aux cultures vivrières (maïs, mil, sorgho, riz, banane, manioc).

Quelques grandes plantations existent pour le café, le thé et le sisal, mais de manière générale, les agriculteurs travaillent sur des petites exploitations de type familial. L'élevage occupe également une place importante.

Le secteur manufacturier reste très limité, seule l'industrie textile reste dynamique. Le pays possède d'importantes réserves de charbon et de minerai de fer. Mais elles sont largement inexploitées. On commercialise par ailleurs des diamants et de l'étain.

La baisse de la production de nombreuses cultures de rente, entre 1970 et 1985, a entraîné de graves difficultés, notamment la pénurie des devises. Les importations de matières premières et de biens d'équipement, indispensables aux entreprises, sont ainsi très limitées.

## ZAMBIE

L'économie zambienne s'est développée essentiellement autour du cuivre. Ce produit représente jusqu'à 90% des exportations. Le pays possède également d'autres minerais tels que le cobalt, le plomb, le zinc, mais ils sont moins importants.

La Zambie dispose d'un énorme potentiel agricole, insuffisamment exploité. Les sols sont relativement fertiles, la pluviométrie est suffisante et régulière. Mais le secteur ne représente que 17% du PNB, et seulement 6% des terres sont cultivées actuellement. On cultive surtout le maïs (qui occupe 70% des surfaces cultivées), mais aussi le soja, l'arachide, le tournesol, le café, le coton, le blé. Par ailleurs, l'élevage est répandu, et le pays exporte de la viande de boeuf vers quelques pays africains.

La baisse de la production minière combinée à la chute des cours du cuivre ont fortement touché l'économie de la Zambie. Il faut ajouter à cela la hausse des coûts d'exploitation. Les dirigeants accordent ainsi de plus en plus d'importance à l'agriculture en tant que source de revenus et d'emploi.

## ZIMBABWE

Le Zimbabwe possède une économie assez diversifiée et industrialisée par rapport aux autres pays de la SADCC. Les biens manufacturés représentaient 35% des exportations en 1987. Le pays possède un sous-sol riche en ressources naturelles (l'or, le nickel, le ferrochrome, le cuivre et d'importants gisements de charbon). Les produits agricoles tels que le tabac, le coton, le maïs, le sucre et la viande sont également importants. Le secteur minier et agricole fournissent d'ailleurs la majeure partie des matières premières nécessaires à l'industrie manufacturière.

L'agriculture commerciale représente 50% des recettes d'exportation. Elle est en grande partie dirigée par un petit nombre de propriétaires et de compagnies. La répartition des terres inexploitées pose aujourd'hui des difficultés importantes.

L'économie du Zimbabwe est une de celles qui sont les moins dépendantes de l'Afrique du Sud. C'est en fait une économie qui, jusqu'à présent, était assez peu ouverte, des protections assez fortes sont pratiquées. Cependant, le Zimbabwe occupe une place importante dans les échanges intra-régionaux. Au sein de la SADCC, la part de ses échanges représente 30% du total.

Ainsi, après avoir vu rapidement les caractéristiques générales et les divers potentiels de chaque pays, un bref rappel du fonctionnement et du rôle de la SADCC peut déjà permettre de comprendre les choix adoptés par ces pays en vue d'une intégration économique.

## **II. LA SADCC**

**(Southern African Development Coordination Conference)**

La SADCC regroupe aujourd'hui dix pays de l'Afrique australe: l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Swaziland, la Zambie, le Zimbabwe, la Tanzanie et le Mozambique, le Namibie. L'organisation prévoit trois rencontres: la rencontre au sommet réunissant les chefs d'Etats ou leurs représentants, le conseil des ministres, et la conférence sur la coopération permettant une rencontre avec les pays donateurs et les organisations internationales. Par ailleurs, des commissions sectorielles ont été réparties dans les différents pays, de telle sorte que chaque pays est responsable de la coordination des politiques dans un ou quelques secteurs bien précis.

Ainsi, la répartition des commissions est la suivante:

- Transport et Communications: Mozambique;
- Energie: Angola;
- Recherche agricole et Lutte contre les maladies animales: Botswana;
- Tourisme et Conservation et utilisation des terres et de l'eau : Lesotho;

- Pêche, sylviculture et faune: Malawi;
- Développement des ressources humaines: Swaziland;
- Industrie et commerce: Tanzanie;
- Exploitation minière: Zambie;
- Agriculture et sécurité alimentaire: Zimbabwe.

## **1. Ses objectifs**

Les principaux objectifs de la SADCC reposent surtout sur: la réduction de la dépendance économique de la région, en particulier vis-à-vis de l'Afrique du sud; la création de liens pour une véritable intégration; la mobilisation des ressources pour promouvoir les politiques nationales, inter-Etats et régionales; l'action concertée pour obtenir le soutien des partenaires.

La SADCC a adopté une approche fonctionnelle. Il s'agit de partir de projets concrets pour lesquels deux pays par exemple expriment un intérêt commun. Le principe consiste en fait à laisser la priorité aux politiques nationales et à concentrer la coopération sur les domaines qui engendreront des avantages pour plusieurs partenaires.

Soulignons ainsi que la SADCC est plus une institution qui se charge de la coordination que de l'exécution des programmes. Le rôle des commissions et des comités est en fait d'aider à définir des priorités régionales, assister les pays concernés pour mobiliser les ressources, et enfin maximiser les impacts régionaux des projets.

## **2. Ses activités**

Au début des années 80, la priorité a été donnée aux secteurs des transports et télécommunications. La rénovation et le développement des infrastructures routières et ferroviaires sont en effet primordiales pour la région. D'une part, ces travaux devraient permettre aux pays enclavés d'utiliser les ports des pays voisins (Mozambique, Tanzanie et Angola). D'autre part, la circulation des produits devrait être plus facile et les possibilités d'échanges intra-régionaux pourraient croître.

Le problème de l'énergie a également retenu l'attention des décideurs. Il constitue une des contraintes majeures pour le développement de beaucoup de pays de la région. Les importations de pétrole ou d'électricité représentent pour certains plus de 25% de leurs recettes d'exportation. Soulignons cependant que l'exploitation des potentiels hydroélectriques, l'extension de l'exploitation du charbon, du gaz naturel et des ressources pétrolières de la région offrent des opportunités intéressantes.

Par ailleurs, divers programmes ont déjà été mis en place dans différents domaines tels que l'agriculture, la recherche et la formation agricole, la sécurité alimentaire. Le développement industriel et la promotion des échanges commerciaux entre les pays de la SADCC ne semblaient pas constituer des objectifs prioritaires initialement, mais les décideurs s'y intéressent de plus en plus aujourd'hui. La création d'un environnement favorable au développement de l'entreprise, des compétences et de la productivité est envisagée. L'harmonisation, ou du moins la coordination des politiques nationales est donc jugée nécessaire, notamment pour permettre des économies d'échelle et favoriser les échanges intra-régionaux.

### **3. La SADCC et les autres institutions internationales**

Il semble que la création de la SADCC a surtout favorisé la coopération avec les pays développés. La relation Nord-Sud, qui s'est développée entre les pays nordiques (Suède, Norvège, Danemark) et la SADCC, est d'ailleurs assez intéressante.

Notons également que dans le cadre des accords de Lomé, entre les pays ACP et la CEE, une importance particulière est donnée à la définition de projets régionaux. Plusieurs programmes, communs aux pays de la SADCC, ont déjà été mis en oeuvre, ou sont en cours d'étude (programme de formation, d'équipement et de réhabilitation des infrastructures routières et ferroviaires). De manière générale, l'évaluation et l'utilisation des complémentarités dynamiques existantes et potentielles, dans tous les secteurs, sont encouragées pour favoriser le développement des régions. Il ne s'agit donc pas seulement de remplacer les projets nationaux par des projets intéressants plusieurs pays, mais de définir une liste prioritaire de projets complémentaires coordonnés au niveau régional.

Par ailleurs, on peut souligner le fait que la dynamique régionale est un facteur important pour les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) mis en oeuvre dans beaucoup de pays d'Afrique australe. Ces programmes privilégient d'une certaine manière le court terme, et la logique nationale domine, les politiques macro-économiques se situant surtout dans un cadre national. Mais, plusieurs mesures

font intervenir la dynamique régionale dans la mesure où, d'une part, les programmes comportent, en général, un important volet de libéralisation du commerce extérieur, destinée à faciliter les importations et stimuler les exportations. D'autre part, une plus grande mobilité des facteurs de production est recherchée pour favoriser la croissance économique. L'accent est mis sur une plus grande flexibilité des économies nationales pour une meilleure adaptation à l'environnement extérieur. Enfin, le rôle plus important donné à l'initiative privée devrait amener à des choix différents en fonction des pays, et ainsi à une certaine complémentarité au niveau de la région.

### **III. LES PERSPECTIVES EN MATIERE D'INTEGRATION**

Le faible niveau des échanges intra-régionaux au sein de la SADCC est en fait le résultat de plusieurs facteurs. D'une part, les structures économiques actuelles n'ont pas permis le développement d'une réelle complémentarité. D'autre part, l'Afrique du Sud est le principal partenaire économique de plusieurs pays de l'Afrique australe, étant donné sa position dominante dans la région. Enfin, le développement des échanges intra-régionaux dépend aussi de l'industrialisation, or l'industrialisation nécessite des importations de biens d'équipement et de matières premières venant en majeure partie de l'extérieur de la région.

Il apparaît ainsi nécessaire de considérer le rôle de l'Afrique du Sud dans l'avenir économique de l'Afrique australe. D'ailleurs, l'idée selon laquelle l'Afrique du Sud, libérée de l'apartheid, devrait se joindre, ou du moins coopérer étroitement avec les pays de la SADCC, semble être aujourd'hui généralement admise.

#### **1. Dépendance des pays de la SADCC à l'égard de l'Afrique du Sud**

Les économies des dix pays de l'Afrique australe sont toujours dépendantes de celle de l'Afrique du Sud malgré les efforts de la SADCC. Dans le domaine des transports, pratiquement la moitié du commerce extérieur de la SADCC passe par l'Afrique du Sud. Cette dépendance en matière d'infrastructures routières et ferroviaires est surtout ressentie par les six pays enclavés. Dans le domaine de l'énergie, l'Afrique du Sud est la source de la totalité de l'approvisionnement en pétrole et produits pétroliers du Botswana, du Lesotho et du Swaziland (BLS). En outre, elle fournit une partie des besoins de la Zambie, du Zimbabwe et du Malawi pour ces mêmes produits. Elle procure également une partie de l'électricité des BLS.

En ce qui concerne le commerce extérieur, une grande partie des importations de la SADCC viennent de l'Afrique du Sud (plus de 90% pour les BLS, environ 35% pour le Malawi, 20% pour le Zimbabwe, et 16% pour la Zambie). Ces importations sont surtout constituées de biens manufacturés et de produits agricoles subventionnés.

Il faut aussi souligner l'importance de l'émigration de la main-d'oeuvre des pays de la SADCC vers l'Afrique du Sud. En 1982, plus de la moitié de la population active masculine du Lesotho travaillait en Afrique du Sud (les ressources découlant de cette émigration représentait jusqu'à 40% du budget national); 24% de la population active du Botswana, 16% de celle du Swaziland, et 5% de celle du Malawi et du Mozambique y étaient également employés. Il semble qu'aujourd'hui ces chiffres ont encore légèrement augmentés.

## **2. La politique de l'Afrique du Sud à l'égard des pays appartenant à la SADCC**

Des analyses ont été faites sur l'évolution des rapports entre l'Afrique du Sud et le reste du continent, ainsi que sur ses relations avec les pays industrialisés (D.Bach, O.Bomssel, L.Gregoire). L'Afrique du Sud constitue en effet une puissance économique au sein de la région australe. Son Produit Intérieur Brut représente trois fois celui des dix Etats voisins réunis. Elle possède des ressources minérales abondantes et de l'énergie relativement bon marché. Ses infrastructures ferroviaires et portuaires lui ont permis de devenir un carrefour commercial important.

Mais, la structure économique de l'Afrique du Sud a aussi quelques caractéristiques similaires à celles des pays en développement. Le marché interne est extrêmement étroit, une grande partie de la population vit dans la pauvreté; le pays demeure très dépendant de ses exportations de matières premières peu ou non transformées (les produits du sol et du sous-sol représentent en effet plus de 60% des exportations); et la productivité de la main-d'oeuvre locale est très faible.

Les marchés régionaux de l'Afrique du Sud sont relativement importants. Certes, les échanges avec les pays de l'Afrique australe représentent moins de 10% des exportations en valeur absolue, mais ils sont constitués en grande partie de produits manufacturés. Le marché africain est ainsi important pour le secteur moteur de l'économie sud-africaine. En 1983, le secteur manufacturier représentait en effet un peu plus de 20% du PIB.

Il faut ajouter à cela l'importance croissante des investissements de l'Afrique du Sud dans la région. La présence du conglomérat géant de l'Anglo-américain Corporation et de De Beers, celle des banques commerciales et des autres entreprises sud-africaines se sont généralisées dans toute l'Afrique australe ces dernières années.

Par ailleurs, la banque de développement de l'Afrique du Sud (DBSA), créée en 1979 dans le cadre de la CONSAS, cherche à développer son champ d'intervention dans les Etats voisins. Son fonds de développement a déjà permis de financer des projets dans les pays tels que le Mozambique, le Malawi, le Swaziland et le Lesotho. Elle semble de plus en plus susceptible d'étendre à toute l'Afrique australe son rôle de banque régionale de développement. Il n'est pas impossible que la DBSA devienne un outil de travail pour la SADCC.

Le renforcement des liens économiques avec les pays voisins semble en effet être un des éléments majeurs de la politique de développement économique de l'Afrique du Sud. Une meilleure intégration à l'économie mondiale, fondée sur une spécialisation plus avantageuse (en intégrant par exemple vers l'aval ses industries de base), et une diversification de son économie sont jugées nécessaires. Les marchés potentiels qu'offrent les pays de l'Afrique australe ont ainsi une importance particulière. D'autant plus que les avantages concurrentiels sur le plan des coûts d'expédition et des délais de livraison par rapport aux fournisseurs d'outre-mer sont loin d'être négligeables. Notons cependant que ce pays doit aussi faire face à des problèmes sociaux internes, ce qui risque de limiter ses forces.

### **3. L'Afrique du Sud et les pays de l'océan Indien**

La volonté sud-africaine de percée économique se manifeste également dans l'océan Indien. La proximité géographique, et les relations économiques croissantes de la zone avec les Nouveaux Pays Industrialisés (NPI) du bassin Asie-Pacifique, sont des facteurs intéressants.

A la fin des années 90, l'inquiétude des îles quant à l'approvisionnement énergétique ont amené à une intensification des relations avec l'Afrique du Sud. Une réserve stratégique a été mise à la disposition de l'Ile Maurice; une ligne de crédit a également été attribuée aux Comores pour l'achat de pétrole d'origine sud-africaine. Avec Madagascar, des négociations ont été entamées pour une réhabilitation d'une raffinerie. Et d'autres accords économiques sont aussi envisagés.

Il semble que l'Afrique du Sud ait déjà adopté une stratégie de pôle en exportant ses capitaux d'une part, et en important la main-d'oeuvre ainsi que les revenus des capitaux d'autre part. Mais cette stratégie d'expansion de l'Afrique du Sud sera-t-elle unilatérale, avec des concessions, ou entièrement concertée? Des incertitudes existent ainsi sur l'avenir de la région. Pour éviter un renforcement des relations inégales existant actuellement, une restructuration des économies et des échanges, en cherchant à développer des complémentarités, se révèle nécessaire pour les pays de la SADCC.

Notons que jusqu'à présent les études concernant l'intégration économique en Afrique australe sont restées assez générales.

Les études faites sur les pays de la SADCC ont surtout concerné le fonctionnement de l'institution et la dépendance des dix pays à l'égard de l'Afrique du Sud. Les analyses sur les pays membres de la SACU, les impacts des relations économiques entre l'Afrique du Sud, d'un côté, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland, de l'autre, sont particulièrement intéressants. On peut en effet dire qu'il existe déjà au niveau de ces pays une certaine forme d'intégration, le problème se situant dans le fait que les relations sont totalement asymétriques, et que les économies des BLS souffrent sans doute d'une manque de diversification malgré la présence de certaines ressources naturelles.

## V. APERCU DE QUELQUES ETUDES SPECIFIQUES EN MATIERE D'INTEGRATION ECONOMIQUE

Les questions que soulèvent une intégration économique restent difficiles à aborder malgré la multiplicité des expériences et la diversité des études sur le domaine. Il est en fait nécessaire de préciser préalablement ce que l'on cherche réellement à mesurer. En effet, divers effets peuvent être répertoriés selon le stade d'intégration des économies (Verdoorn, 1972):

- le premier effet concerne les flux d'échanges. Ces changements résultant le plus souvent des modifications des tarifs douaniers;
- le second effet se produit au niveau des taux de change de chaque pays. Des ajustements peuvent se révéler nécessaires pour maintenir les équilibres au niveau des comptes courants;

– le troisième apparaît au niveau des structures de production, résultant des deux premiers effets;

– le quatrième résulte enfin des changements des coûts unitaires de production dus aux économies d'échelle et à un processus cumulatif découlant des trois premiers effets.

Les études en matière d'intégration économique s'intéressent en grande majorité aux trois premiers effets. Les estimations sont faites le plus souvent ex post, après la mise en place effective de mesures spécifiques visant l'intégration (union douanière, zone préférentiel avec une réduction des tarifs,...). Les analyses ex ante, cherchant donc à prévoir les effets de l'intégration, en terme de coûts et avantages, sont assez peu nombreuses.

On peut remarquer par exemple que dans le cas de l'intégration européenne, la plupart des estimations des effets ont été faites ex post, après 1958. Il s'agissait alors de reconstruire les évolutions des échanges dans l'hypothèse de non-intégration, soit par simple extrapolation de tendances, soit à partir de modèles explicatifs des échanges. La comparaison des flux théoriques et des flux observés permet alors d'évaluer les effets de l'intégration.

Le quatrième effet a été abordé dans le cas de l'intégration européenne en partant d'une approche micro-économique. Elle consiste à utiliser une analyse en équilibre partiel pour estimer la façon dont sont affectés les coûts, les prix, l'offre et la demande pour chaque secteur pris séparément. Les effets des économies d'échelle, de la concurrence, des gains d'efficacité technique apparaissent ainsi directement.

Mais, de manière générale, trois types de méthodes ont été en fait utilisées:

- l'analyse de l'évolution de certains ratios ou paramètres caractéristiques;
- le recours à des modèles explicatifs des flux d'échanges d'un pays;
- la construction de modèles multi-pays.

L'analyse de l'évolution de certains paramètres ou ratios caractéristiques est une méthode assez couramment employée. Celle développée par B. Balassa consiste à comparer les élasticités revenu des importations. La méthode suppose que la création de trafic s'accompagne d'une augmentation de l'élasticité des importations par rapport au revenu, un effet de diversion de trafic se traduisant au contraire par la baisse de celle-ci. Plusieurs études s'intéressent par ailleurs à l'évolution

d'indicateurs tels que les taux d'importation, d'exportation, ou d'autres ratios mesurant l'ouverture commerciale du pays. Les comparaisons se font dans ces cas soit par rapport à une situation de référence (avant le processus d'intégration), soit par rapport à un pays de référence n'appartenant pas à la Communauté mais présentant les mêmes caractéristiques.

Les modèles explicatifs des flux d'échanges (exportations et importations) permettent en fait d'évaluer les effets de l'intégration à partir des estimations économétriques. La méthode s'applique sur chaque pays isolément, et consiste à tester des modèles considérant les variables de demande, de revenu et les prix relatifs comme facteurs explicatifs. Une variable muette est alors introduite pour apprécier les changements entre les deux périodes (avant et après l'intégration).

Plusieurs économistes, notamment pour le cas de l'intégration européenne comme nous l'avons précisé plus haut, ont utilisé ces modèles pour reconstruire la matrice des échanges dans l'hypothèse de non-intégration. Notons que des variables de distance économique (ou sur le coût de transport) sont très souvent considérées dans ce qu'on appelle les modèles gravitationnels permettant la reconstruction des flux théoriques.

Enfin, quelques modèles multi-pays existent ("Interlink" de l'OCDE, "Hermès" de la Commission des Communautés Européenne). Ces modèles décrivent l'économie de chaque pays de la Communauté, les économies nationales étant interreliées soit par les échanges bilatéraux de biens (cas de Hermès), soit par les échanges de biens et services, mais aussi par des flux de capitaux et de revenu des facteurs (cas de Interlink). Notons que ce type de modèle a également été utilisé pour les études sur le Marché Nord Américain (Etats-Unis, Canada). La construction de ces modèles nécessite en fait des références à des études économétriques déjà existant, en particulier pour le choix des paramètres à utiliser. Dans le cas des pays africains, ce type de modèle est pour l'instant difficile à envisager.

Les études sur les positions nationales à l'intérieur d'une Communauté de pays sont aussi particulièrement intéressantes. Elles permettent de voir les diverses spécialisations au niveau de chaque membre. Ce type d'étude a été réalisé par exemple dans le cadre de la formation du marché commun européen (B. Balassa, G. Lafay, D. Unal-Kesenci, P. Rollet). Mais il peut également être envisagé dans le cadre d'une analyse ex ante pour essayer de faire apparaître des complémentarités éventuelles. Divers indicateurs peuvent ainsi être utilisés. Certains mesurent le niveau de spécialisation de chaque pays avec une comparaison par rapport à un groupe de référence, le plus souvent la moyenne au niveau de la Communauté. D'autres concernent les avantages comparatifs qui, au niveau d'un pays donné, établissent des comparaisons entre les produits.

## **VI. PROPOSITION D'UNE METHODOLOGIE ET D'UN PLAN DE TRAVAIL**

Le processus d'intégration en matière de développement industriel diversifié et de promotion des échanges n'étant pas encore véritablement engagé en Afrique australe, peu de comparaisons peuvent réellement être faites avec d'autres régions. Rappelons par ailleurs que la démarche adoptée est différente, notamment par rapport à celles des autres régions d'Afrique. En effet, l'idée d'une union douanière, ou d'une zone de libre échange, n'est pas envisagée pour l'instant. Il semble que les pays de la SADCC se tourneraient plutôt vers une intégration par la production, ce qui devrait mener à une certaine spécialisation de chaque pays (avec des investissements complémentaires), ou à la co-production mais avec des projets réellement intégrateurs. Remarquons d'ailleurs que l'idée de la libre circulation des capitaux et des hommes vient d'être lancée à la dernière conférence de la SADCC (janvier 1992).

Cette approche, qui tient compte des priorités nationales et des objectifs divergents entre les pays, et optant surtout pour la coordination des actions au niveau régional, nous amène en fait à étudier les complémentarités qui peuvent émerger au niveau de cette région (Afrique Australe, y compris l'Afrique du Sud). Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que l'étude se situant dans une perspective de moyen et long terme, l'analyse des éventuelles complémentarités peut se faire au niveau des échanges, mais aussi au niveau des structures des Produits Intérieurs Bruts. On pourra ainsi essayer de tenir compte des réels potentiels de chaque pays.

On essayera alors de construire, dans un premier temps, une certaine typologie des économies nationales à partir de la structure des échanges et des potentialités de chaque pays. On pourra ainsi dégager des scénarios tendanciels en ce qui concerne les perspectives d'une réelle intégration. Une étude plus précise pourra par la suite être envisagée avec la construction d'un modèle pour un ou deux pays. Cette modélisation devra permettre d'évaluer l'impact de mesures économiques visant une intensification des échanges.

Divers indicateurs peuvent alors être considérés pour la première partie de l'étude:

- indice de spécialisation

$$a_{jk} = \frac{X_{jk}}{X_j} : \frac{X_{.k}}{X}$$

$X_{jk}$  désignant les exportations du pays  $j$  en produit  $k$

indice de dépendance

$$b_{jk} = \frac{M_{jk}}{M_j} : \frac{M_{.k}}{M}$$

$M_{jk}$  désignant les importations du pays  $j$  en produit  $k$   
 $X_{.k}, X, M_{.k}, M$  étant les valeurs de référence  
 (moyenne pour le groupe par exemple)

Ces deux indices permettent une analyse significative des structures des échanges. Mais ils présentent quelques inconvénients. En particulier, dans le cas où la demande intérieure est importante pour le produit ou le groupe de produits considérés, on peut arriver à une situation où les deux ratios sont tous les deux nettement supérieurs à l'unité (situation de dépendance forte et de spécialisation forte en même temps). Cependant ces indicateurs sont assez souvent utilisés puisqu'ils peuvent déjà donner une première idée des structures des échanges.

- degré d'engagement

$$d_{jk} = \frac{Q_{jk}}{D_{jk}} = 1 + x_{jk} - m_{jk} \quad \text{avec } x_{jk} = \frac{X_{jk}}{D_{jk}} ; m_{jk} = \frac{M_{jk}}{D_{jk}}$$

$D_{jk}$  étant la demande interne du pays  $j$  en produit  $k$   
 $Q_{jk}$  étant la production

Cet indicateur a l'avantage de relier l'économie nationale au reste du monde en considérant à la fois des variables internes et les flux d'échanges. En ce sens, il est plus significatif que le taux de couverture ou d'autres indicateurs ne tenant compte que des échanges.

**- mesure des avantages comparatifs**  
(indicateur proposé par le CEPII, G. Lafay 1990)

La mesure des avantages comparatifs, tels qu'ils sont révélés par le commerce international, soulève de nombreuses difficultés. On cherche à évaluer un avantage ou un désavantage comparatif qui est un phénomène structurel. Il ne doit pas dépendre des conjonctures macro-économiques aussi bien au niveau national qu'au niveau mondial.

L'indicateur qui est présenté ici permet d'éliminer en fait trois types de distorsions: celles qui résultent des flux minoritaires; celles qui découlent des facteurs macro-économiques; celles qui sont dues aux caractéristiques mondiales du produit.

Les flux minoritaires, soit pour l'exportation, soit pour l'importation, révèle l'existence de flux intra-branche (ou intra-catégorie) qu'il faut considérer. Pour cela, il est nécessaire en fait de tenir compte de variables économiques internes, notamment la demande interne pour le produit (ou le groupe de produits considérés). Mais étant donné le fait que ces données ne sont pas forcément disponibles, le solde (X-M) est ici relativisé par Y le Produit Intérieur Brut.

$$Y_{ik} = 1000 * \frac{X_{ik} - M_{ik}}{Y_i}$$

i désignant le pays  
k le produit

On aurait pu en fait considérer la valeur ajoutée correspondant au produit  $Y_{ik}$  pour la pondération. On aboutit ainsi à un indicateur normé, indépendant des poids relatifs des produits. Mais cet indicateur a un inconvénient puisqu'il peut faire apparaître des avantages très élevés pour des postes de faible importance.

Les influences des facteurs macro-économiques, qui sont de nature conjoncturelle, introduisent également des distorsions. Théoriquement, on doit en fait se référer à un solde équilibré. Comme ce cas apparaît rarement, la méthode consiste à comparer les contributions au solde commercial de chaque produit ou filière.

Ainsi, on calcule

$$f_{ik} = y_{ik} - \left( \frac{X_{ik} + M_{ik}}{X_{i.} + M_{i.}} \right) * \left( 1000 * \frac{X_{i.} - M_{i.}}{Y_i} \right)$$

Les évolutions au niveau mondial des caractéristiques du produit entraînent par ailleurs des changements qui ne sont pas spécifiques au pays étudié. Il s'agit ainsi de situer l'évolution des soldes par rapport à l'évolution des échanges au niveau mondial pour le produit en considérant une année de référence.

Soient r l'année de référence et n l'année considérée.

On multiplie les flux par:

$$e_k(n) = \frac{W_k(r)}{W(r)} : \frac{W_k(n)}{W(n)}$$

$W_k$  représentant le commerce mondial du produit k

On a ainsi l'indicateur:

$$1000 * \frac{1}{Y_i} * e_k(n) * \left[ (X_{ik} - M_{ik}) - \left( \frac{X_{ik} + M_{ik}}{X_{i.} + M_{i.}} * (X_{i.} - M_{i.}) \right) \right]$$

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES GENERAUX

AMIN, S.; BENOIT, Y.

L'Afrique Australe face au défi Sud-Africain

Publisud, 1989; (Fondation des Sciences politiques)

AMIN, S.; CHITALA, D.; MANDAZA I.

SADDC: Prospects for disengagement and development in Southern Africa. 1987;

(Fondation des Sciences politiques)

BACH, D.

La France et l'Afrique du Sud: Histoire, mythes et enjeux contemporains.

Editions Karthala, 1990; (DIAL)

BANQUE MONDIALE

Croissance soutenable et équité en Afrique Sub-Saharienne. Perspectives à long terme.

Washington 1988; (DIAL)

BANQUE MONDIALE

L'Afrique Sub-Saharienne. De la crise à la croissance durable.

Washington 1990; (DIAL)

BONSER, C.F.

Toward a North American Common Market: Problems and Prospects for a New Economic Community.

Westview Press, 1991; (Fondation des Sciences Politiques)

EZENWE, U.

ECOWAS and the economic integration of West Africa.

(Centre Georges Pompidou)

GREGOIRE, L.J.

Le Zimbabwe: évolution économique et perspectives.

1989 (Bibliothèque de CUJAS)

KILJUNEN, K.

Nordic-SADCC Initiative

in "Region to Region Cooperation between Developed and Developing Countries".

Institute of Development Studies. University of Helsinki, 1990;

LAFAY, G.

Dynamiques de la spécialisation Internationale.

Paris, Economica 1979;

LAFAY, G.; HERZOG C.

Commerce international: la fin des avantages acquis.

Paris, 1989; (Fondation des Sciences Politiques)

LAFAY, G.; UNAL-KESENCI, D.

L'Intégration Européenne: Bilan et Perspectives.

Economica, 1990; (Fondation des Sciences Politiques)

M.EL-AGRAA, A.

Theory and Measurement of International Economic Integration.  
The MacMillan Press, 1989; (DIAL)

MARTIN, D.C.

Constellation, Satellites, Systèmes: Enjeux continentaux en Afrique Australe.  
Centre d'Etude d'Afrique Noire, 1989;  
(Fondation des Sciences Politiques)

NSEKELA, A.

Southern Africa: Toward Economic liberation  
1981 (Fondation des Sciences Politiques)

ODEN, B.; OTHMAN, H. (ed.)

Regional Cooperation in Southern Africa: A Post-Apartheid Perspective. Seminar proceedings  
n°22, Scandinavian Institute of African Studies, 1989; (Fondation des Sciences Politiques)

OUALI, K.S.

Intégration Africaine: le cas de la CEAO.  
Paris, Economica 1982;

OUALI, K.S.

Intégration et développement.  
Paris, Economica 1990;

ROBSON, P.

Intégration, Développement et Equité. L'intégration économique en Afrique de l'Ouest.  
Paris, Economica 1987;

ROLLET, P.

Spécialisation internationale et intégration européenne.  
Economica 1990; (Fondation des Sciences politiques)

TOSTENSEN, A.

Dependence and collective self-reliance in Southern Africa  
(La Documentation Française)

VELLAS, F.

Les échanges Sud-Sud.  
Economica 1987; (Fondation des Sciences Politiques)

"La spécialisation internationale: de la spécialisation classique à la spécialisation intrabranche"  
in Commerce international  
(cf document de cours COUSSY)

## DOCUMENTS

### BANQUE MONDIALE

The Long-Term Perspective Study of Sub-Saharan Africa.  
Proceedings of a Workshop on Regional Integration and Cooperation.  
Background Papers, WORLD BANK 1990; (DIAL)

### CLUB DU SAHEL

Echanges céréaliers et politiques Agricoles dans le Sous-Espace Ouest.  
Rapport de synthèse: CLUB DU SAHEL, OCDE 1991; (DIAL)

Commission des Communautés Européennes  
L'Afrique Australe et la Communauté Européenne.  
1990; (Bibliothèque de CUJAS)

### GERONIMI, V.

Programme d'Ajustement Structurel, Echanges parallèles et Intégration Régionale.  
LAREA, 1991; (DIAL)

### HUGON, P.

Programme d'Ajustement Structurel et Intégration Régionale en Afrique Subsaharienne.  
LAREA, 1991; (DIAL)

### MAINGUY, C.

Politiques d'Ajustement, Ouverture Commerciale et Intégration Africaine.  
LAREA, 1991; (DIAL)

### SOUTHERN AFRICAN DEVELOPMENT COORDINATION CONFERENCE

SADCC, a handbook.  
1988;

### Southern Africa's future: Europe's role.

Background papers, Europe-SADCC Parliamentarians' Working Seminar,  
28-30 March 1988, Harare;

### United Nations Industrial Development Organization

MALAWI,  
Industrial Development review, October 1987;

### United Nations Industrial Development Organization

BOTSWANA,  
Industrial Development review, May 1987;

### United Nations Industrial Development Organization

ZIMBABWE,  
Industrial Development review, December 1987;

### United Nations Industrial Development Organization

TANZANIA,  
Industrial Development review, April 1986;

### United Nations Industrial Development Organization

NAMIBIA,  
Industrial Development review, June 1990;

United Nations Industrial Development Organization  
ANGOLA,  
Industrial Development review, September 1990;

VERLAETEN, M.P.  
Echanges Frontaliers du Nigeria- Une dynamique d'intégration régionale en cours.  
DIAL, Février 1990;

## REVUE

AITKEN, N.D.  
The Effect of the EEC and EFTA on European Trade: A Temporal Cross-Section Analysis.  
The American Economic Review, décembre 1973, vol.63, n°5;  
(Fondation des Sciences Politiques)

ANGLIN, D.G.  
Afrique du Sud: Politique extérieure et rapport avec le continent.  
Etudes Internationales, volume XXII, n°2, juin 1991;  
(Fondation des Sciences Politiques)

BACH, D.; VALLEE O.  
L'intégration régionale: Espaces politiques et marchés parallèles.  
Politique Africaine, septembre 1990; (DIAL)

BACH, D.  
L'Afrique du Sud puissance régionale.  
Défense Nationale, octobre 1991, n°47;  
(Fondation des Sciences Politiques)

BAYSAN, T.  
Some economic aspects of Turkey's accession to the EC: resource shifts, comparative advantage,  
and static gains.  
Journal of Common Market Studies, vol.XXIII, n°1, sept. 1984;  
(Fondation des Sciences Politiques)

CASTELNAU, H.  
Les scénarios de développement économique Sud-Africain.  
Défense Nationale, octobre 1991, n°47;  
(Fondation des Sciences Politiques)

Commission des Communautés Européennes  
L'impact régional de l'union économique et monétaire.  
Problèmes économiques, n°2.214, février 1991;  
(Fondation des Sciences Politiques)

Commission des Communautés Européennes  
1992: La Nouvelle Economie Européenne.  
Une évaluation des effets économiques potentiels de l'achèvement du marché intérieur de la  
Communauté européenne.  
Economie Européenne, n°35, mars 1988;  
(Fondation des Sciences Politiques)

COX, D.; HARRIS, R.  
Trade liberalization and Industrial Organization: Some Estimates for Canada.  
Journal of Political Economy, 1985, vol.93, n°1;  
(Fondation des Sciences Politiques)

ESKELINEN, H.  
International Integration and Regional Economic development: The Finnish Experience.  
Journal of Common Market Studies, vol.XXIII, n°3, March 1985;  
(Fondation des Sciences Politiques)

LAFAY, G.  
La mesure des avantages comparatifs révélés.  
Economie Prospective Internationale, 1er trimestre 1990, n°41;  
(Fondation des Sciences Politiques)

LAFAY, G.; UNAL-KESENCI, D.  
Les trois pôles géographiques des échanges internationaux.  
Economie Prospective Internationale, 1er trimestre 1991, n°45;  
(Fondation des Sciences Politiques)

LAFAY, G.; UNAL-KESENCI, D.  
Les avantages comparatifs de la CEE, des Etats-Unis et du Japon.  
Problèmes économiques, n°2.224, mai 1991;  
(Fondation des Sciences Politiques)

MOSLEY, P.  
The Southern African Customs Union: A Reappraisal.  
World Development, 1978, vol.6, n°1;

NYIRABU, M.  
South Africa versus Southern African Development Coordination Conference, 1990.  
Africa Development, 1990, n°15;  
(Fondation des Sciences Politiques)

VAN ZYL, J.C.  
South Africa in World Trade.  
The South African Journal of Economics, vol.52, 1984;  
(Fondation des Sciences Politiques)

VERDOORN, P.J.; VAN BOCHOVE, C.A.  
Measuring Integration Effects: A survey.  
European Economic Review, vol.3, 1972;  
(Fondation des Sciences Politiques)

VERDOORN, P.J.; SCHWARTZ, A.N.R.  
Two alternative estimates of the effects of EEC and EFTA on the pattern of trade.  
European Economic Review, vol.3, 1972;  
(Fondation des Sciences Politiques)

WALTERS, J.  
Renegotiating Dependency: The case of the Southern African Customs Union.  
Journal of Common Market Studies, vol XXVIII, n°1, sept.1989;

Dossier: La Coopération Régionale.  
Le Courrier n°112, novembre-décembre 1988;

Dossier sur: le Botswana  
la Zambie  
la SADCC  
Le Courrier n°121, mai-juin 1990;

Dossier sur: le Mozambique  
Le Courrier n°114, mars-avril 1989;

Dossier sur: la Namibie  
Le Courrier n°127, mai-juin 1991

Dossier sur: le Lesotho  
Le Courrier n°115, mai-juin 1989;

Dossier sur: le Swaziland  
Le Courrier n°123, septembre-octobre 1990

Dossier sur: le Groupe ACP  
Le Courrier n°93, septembre-octobre 1985